

#### PIÈCES A FOURNIR

#### Pour Une Réinscription au Collège

#### <u>Pensez à ramener le règlement de la cantine au service gestion lors de</u> votre venue si vous n'avez pas payé le dernier trimestre

Photocopie d'un justificatif de domicile : Facture (Eau, Téléphone, EDF).
<u>L'attestation d'hébergement n'est plus acceptée</u> , sauf si elle est accompagnée d'une facture au nom des responsables légaux de l'enfant ou d'un document de la CAF. La vigilance est accrue sur le contrôle des adresses afin de favoriser un meilleur respect de la carte scolaire en vigueur depuis août 2015. Le collège est en effet tenu de scolariser les élèves issus de son secteur de recrutement.
En cas de divorce joindre la copie du jugement (Si changement)
Photocopie du livret de famille ( <i>Si changement</i> )
Photocopie des vaccinations
2 photos d'identité récentes
Joindre un certificat médical d'un allergologue pour la demi-pension (si allergie sur certains aliments).
Photocopie de l'Attestation de sécurité sociale ou de la carte vitale
1 Relevé d'Identité Bancaire ( <i>si changement</i> )
Assurance scolaire (facultatif)
10 Euros de cotisation au F S E (facultatif) *

<sup>\*</sup> Le Foyer Socio-Éducatif (FSE) propose des clubs et des activités à l'initiative des élèves, de l'équipe éducative ou des parents. Il est doté d'un budget propre, financé par les cotisations volontaires des familles, la vente d'objets et l'organisation de manifestations et peut recevoir des dons ou des subventions. Le FSE est une association de type "loi 1901" géré par un conseil d'administration auquel participe l'ensemble de la communauté éducative. (*Extrait du site du ministère*).



#### Fiche Vie Scolaire

Autre personne à contacter (en cas d'urgence)	ÉGION ACADÉMIQUE	NOM :					. Nationa	alité		
Né(e) le :	ÉDUCATION NATIONALE, NSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	Prénom (s)	·					(soulign	er le prén	om usuel
Collège   Gentle   Collège   Collè		Né(e) le :		à				Départe	ement :	
			lèves boursiers, le respo						nent le res	ponsable
RESPONSABLE LÉGAL 2	nilien Adam	Situation de			•			és □S	éparés □	Divorcés
MêRE	de Villiers				e : LJ Ou			NADI E	LÉCALO	
Teléphone   Telé		TUTEL	☐ MÈRE ☐ PÈRE JR : Préciser		Nom	TUTEU	□ MÈRI R : Préc	E 🔲 P	ÈRE	
02621   14 00					My					
Second   S										
Accepte les SMS :		🕾 : Travail	: 0262//		<b>2</b> :	Travail	: 0262/	//.		
Boîte A - 8 RD 29   97410 Saint Pierre	reunion.fr	Accepte les	s SMS : 🗆 Oui 🕒 No	n	Acce	epte les	SMS:	<b>⊒</b> Oui	☐ Non	
Code (cf verso) :		@courriel (	obligatoire) :		@cc	ourriel (o	bligatoire):			
Nombre d'enfants à charge :   Nombre d'enfant :   Nombre d'enfants à charge :   Nombre d'enfan		Profession	:		Prof	ession :				
Autre personne à contacter (en cas d'urgence)    Nom/Prénoms :	97410 Saint Pierre	Code (cf verso):				e (cf vers	60):			
Autre personne à contacter (en cas d'urgence)		Nombre d'enfants à charge :								
SCOLARITÉ ANTÉRIEURE   OPTIONS	://college-adam-de-	_								
Année Scolaire   Classe   Établissement   Régime   L.V.1   L.V.2   Latin   Grec   Autres   Bou										
Année Scolaire   Classe   Établissement   Régime   L.V.1   L.V.2   Latin   Grec   Autres   Bou				SCOLARIT	OF ANTO	ā:013(1)				
2021/2022	Année Scolaire	Classe	Établissement	Régime	L.V.1	L.V.2			Autres	Boursie
2019/2020 2018/2019  TRANSPORT SCOLAIRE: OUI NON Si OUI : Secteur (s)  AUTRES ENFANTS À CHARGE  Nom - Prénoms  Classe (1)  Établissement  Année Naissa										
TRANSPORT SCOLAIRE: OUI NON Si OUI : Secteur (s) Bus Numéro :  AUTRES ENFANTS À CHARGE  Nom - Prénoms Classe (1) Établissement Année Naissa										
Si OUI : Secteur (s)  AUTRES ENFANTS À CHARGE  Nom - Prénoms  Classe (1)  Établissement  Année Naissa										
Nom - Prénoms Classe (1) Établissement Année Naissa						F	Bus Num	néro :		
		Singulary	Control by the section of the sectio	OTRES EN	STANKS AND STREET					
	Nom - P	rénoms	Classe (1)		Etablis	sement			Année N	aissance
(1) Niveau de classe : (exemple : CM2 - 6 <sup>ème</sup> - Seconde - etc)										
			Date de la demande d'in	nscription:	/	/	5	ignatur	e au représi	entant

#### LISTE DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Code	Libellé de la
	Agriculteurs exploitants
10	Agriculteurs exploitants
(S	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
	Cadres et professions intellectuelles supérieures
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
00	Professions intermédiaires
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
43	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
	Professions intermediaires administratives de la fonction publique  Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
46	
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
	Employés
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
1.1	Ouvriers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
	Retraités
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
	Autres personnes sans activité professionnelle
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)



Classe en 2022/2023 : .....



Collège Emilien Adam de Villiers

> Téléphone 0262 31 09 28

> > reunion.fr

Site internet http://college-adam-devilliers.ac-reunion.fr

ce.9741235z@ac-

Boîte A - 8 RD 29 97410 Saint Pierre

Fax 0262 31 24 00 Courriel

### FICHE ÉVACUATION CYCLONIQUE 2022 / 2023

A LIRE ATTENTIVEMENT ET A COMPLÉTER	Nom :
	☐ DEMI-PENSIONNAIRE
RESPONSABLES LEGAUX :	□ EXTERNE
Nom :	BUS Numéro :
Nom :	□ NON TRANSPORTÉ(E)
Conformément au Plan de secours spécialisé ORSEC, de <u>l'alerte orange</u> . Les établissements scolaires doive élèves.	les cours sont suspendus à partir ent procéder alors à l'évacuation des
2 CAS  1 L'ALERTE ORANGE EST DECLENCHÉE OU TRÈS TOT LE MATIN AVANT LE DÉPLA	
les familles se tiennent informées de leurs enfants à la maison. Le ramage	des décisions préfectorales et gardent ssage scolaire est interrompu.
<ul> <li>2/ L'ALERTE ORANGE EST DÉCLENCH DÉBUT DES COURS :</li> </ul>	ÉE PAR LE PRÉFET APRÈS LE
> CAS DES ÉLÈVES TRANSPORTÉS :	
Le collège organise le retour des dispositions prises par les familles scolaires sont contactés pour assurés familles recevront un SMS si le serveur	dans ce document. <u>Les transports</u> <u>le retour des élèves transportés. Les</u>
☐ L'élève traverse une zone dangere A quel endroit :	
Les parents s'engagent à venir récupé proche du domicile si le chemin restar dangereux (radier).	erer leur enfant à l'arrêt de bus le plus nt à faire à pied comporte un passage
> CAS DES ELEVES MINEURS NON TRANS	SPORTÉS PAR LE BUS SCOLAIRE :

Je viendrai chercher mon enfant au collège dès le déclenchement de l'alerte.

Le : ....., Signature des responsables légaux



8 A, Chemin Départemental 29 97410 SAINT PIERRE Tél: 02 62 31 09 28

Mail: ce.9741235z@ac-reunion.fr

http://coll

lege-adam-de-villiers.ac-reunion.fr/
DEMI-PENSION : ANNEE SCOLAIRE 2022-2023
RENSEIGNEMENTS ELEVE
NOM: Prénoms:
Date de naissance :
Nom et prénom du/de la responsable :
Téléphone :
ne demande pas l'inscription de mon enfant à la demi-pension
demande l'inscription de mon enfant à la demi-pension à compter de la rentrée 2022-2023
REGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER: Article 1 du règlement intérieur du service annexe d'hébergement: L'établissement s'engage, dans la mesure de ses moyens et sur indication des intéressés, à prendre en considération les contraintes alimentaires religieuses des élèves. Il se trouve par contre dans l'impossibilité de répondre aux divers régimes médicaux et personnalisés. En cas d'allergie alimentaire connue un certificat médical d'un allergologue devra être remis à l'infirmière de l'établissement.
REGLEMENT DE LA DEMI-PENSION
- 1/ Organisation générale  Le service de restauration fonctionne quatre jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). L'inscription est faite pour l'année scolaire.  Article 2 du règlement intérieur du service annexe d'hébergement: Aucune radiation n'est acceptée en cours de trimestre ; le changement de régime en cours d'année scolaire doit être exceptionnel, motivé et justifié par les familles et sollicité au moins trois semaines avant la fin du trimestre en cours.  La présente inscription vaut acceptation du règlement intérieur disponible auprès du service de gestion ou sur le site du collège.
- <b>2/ Facturation</b> Le paiement de la cantine est trimestriel, une facture est adressée à chaque famille par mail selon les périodes suivantes :

- Fin octobre pour le 1er trimestre (août à décembre)
- Début mars pour le 2ème trimestre (janvier à mars)
- Fin avril pour le 3ème trimestre (avril à juillet)

Le paiement sécurisé s'effectue en ligne en vous connectant sur le site à l'adresse suivante :

https://teleservices.ac-reunion.fr après avoir créé votre compte EDUCONNECT. En cas de difficulté de paiement, s'adresser immédiatement à l'assistante sociale de l'établissement (la commission de fonds social des cantines peut accorder une aide sous conditions).

Le non-paiement des frais de demi-pension peut entrainer l'envoi d'une demande de recouvrement auprès d'un huissier. Pour les élèves dont les frais de restauration sont financés par le Département, fournir l'attestation pour l'année scolaire 2022/2023.

#### 3/ Modalités d'accès

Une carte de cantine est remise gratuitement à chaque élève à l'entrée en 6ème, il devra la garder jusqu'en 3ème. Elle est obligatoire pour accéder au réfectoire. L'élève doit la présenter systématiquement tous les midis. Toute carte détériorée ou perdue sera remplacée par le service de gestion à titre payant de 3 €.

A Saint Pierre, le	Signature du/de la représentant (e) légal(e)

# FICHE CONFIDENTIELLE DE RENSEIGNEMENTS

### 2022/2023

A l'attention de l'infirmière sous pli cacheté

Indications particulières concernant la santé de votre enfant :

	Oui	Non	Précisez si besoin
Asthme			
Epilepsie			
Troubles cardiaques			
Spasmophilie			
Allergie alimentaire**			
Allergie			
médicamenteuse			
eczéma			
Interventions			
chirurgicales			
Port de lunettes ou			
lentilles			
Port d'appareil auditif			
Autres			
Suivi psychologique		1	
Suivi orthophonique			
Suivi ergothérapeute			
Suivi autre			

## \*\*En cas d'allergie alimentaire, merci de fournir un certificat médical d'un allergologue

# Le PAI ( Projet d'Accueil Individualisé )

- Améliorant la prise en charge par rapport à une pathologie, un handicap provisoire ou définitif, par des aménagements, des prises de médicaments (ex:asthme, diabète...)
- Doit être renouvelé à chaque début d'année scolaire <u>PAR LA FAMILLE</u>
- V Prendre contact avec l'infirmière
- Autres informations que vous souhaitez communiquer pour une meilleure prise en charge de votre enfant
   ( observations ou précautions à prendre ...)
- Prévoir photocopies des pages de vaccination :
- Le rappel DTP entre 11 et 13 ans doit avoir été effectué sinon le mettre à jour